

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 8 septembre 2021

Le Conseil communal a délivré une autorisation d'exploiter à M. Bapiste Debons sous l'enseigne DB Les Artisans, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, café – pour l'établissement qui sera situé à la rue du Stade 5, à St-Germain.

Pour cette fin d'année 2021, le Conseil communal a décidé de s'en tenir aux horaires habituels pour l'ouverture des commerces.

Le Conseil communal a validé l'ouverture progressive, dès le 15 septembre prochain, du parking de St-Germain Centre avec une accessibilité gratuite jusqu'au printemps 2022.

Le Conseil communal a validé l'idée de proposer pour mai 2022 un Urban Training à Savièse

Le Conseil communal, sur proposition du responsable de la C-Dana, a nommé M. Lionel Seiler au poste de remplaçant du responsable de la cellule dangers naturels de l'EMC Savièse.

Le Conseil communal a validé la proposition d'adjuger à l'association Reco Services Sàrl et Epiney Construction SA les travaux de sécurisation du fond et des berges de la Morge, à hauteur de Glarey, subventionnés par l'Etat du Valais et pris en charge également par la Commune de Conthey.

Le Conseil communal a validé l'avant-projet de sécurisation de la Tornassière à travers le village de Granois.